AIOA 41

Groupe de travail « ruptures de contrat d'apprentissage » Compte-rendu synthétique de la réunion du 18.11.11

Présents:

Isabelle Berlu CFA Interprofessionnel de la CMA 41

Estelle François CAD

Béatrice Renaud MGI Vendôme Françoise Renaut AIOA 41/ ML Blois Leila Salhi ML Romorantin

Excusés:

Jean Jacques Banderier CFA Interprofessionnel de la CMA 41

Sylvie Mellet MGI Romorantin

Cette réunion du « groupe ruptures » a été programmée afin de clore le chantier « cartographie de l'apprentissage » initié fin 2009 et mis en œuvre lors de l'exercice 2010-2011 de l'AIOA 41.

Deux points sont à l'ordre du jour :

- La préparation de la réunion aves les acteurs locaux de l'apprentissage
- La suite à donner aux travaux

1) Préparation de la rencontre avec les acteurs locaux de l'apprentissage

Deux réunions regroupant les partenaires de l'AIOA 41 et les CFA (Académique, Agricole, Bâtiment, CFAI, CFAS, Interprofessionnel et Promotrans) ont servi de point de départ à ce chantier (cf. comptes-rendus de réunions 2010). Il semble donc important d'organiser une rencontre avec ces acteurs afin de rendre compte des travaux effectués et des perspectives de suite à donner à ceux-ci. Celle-ci aura lieu le 16/12.2011 dans les locaux de la Mission Locale du Blaisois.

Le groupe propose l'ordre du jour suivant :

> Présentation des travaux :

- Historique du travail
- Présentation des outils produits
- Analyse
 - Points de vigilance identifiés
 - Propositions
- Axes de mise en œuvre
 - Ce qui relève de l'AIOA 41
 - Ce qui doit être remonté à des instances institutionnelles
 - Ce qui a déjà été mis en œuvre

> Temps de partage autour des travaux et des pratiques

Echange et questions autour des travaux.

Présentation par les structures le désirant des nouvelles pratiques mises en place dans le cadre de ces travaux.

> Souhaits pour la suite

Recueil de propositions concernant de nouveaux axes de travail dans la continuité des travaux effectués.

Proposition de participation au(x) nouveau(x) groupe(s) de travail envisagé(s)

2) La suite à donner aux travaux

> Examen des propositions et suite à donner

L'ébauche du document répertoriant les propositions issues de la cartographie de l'apprentissage a été soumise à la validation du groupe.

Les propositions examinées sont les suivantes :

- Renforcer le lien entre les structures pour optimiser le suivi des jeunes :
 - Transmission par les chambres consulaires (point mensuel) de la liste des contrats signés aux structures intervenant dans le suivi (ML, MGI)
 - Même démarche avec la liste des ruptures
 - Voir si possibilité d'extraction des signatures et ruptures de contrat du logiciel de la Région vers les ML et MGI
 - Communication à ML et MGI de la liste des jeunes ayant eu/pas eu leur diplôme
- Instaurer une permanence médiation périodes critiques (spécialement été)
- Généraliser les stages en entreprise avant la signature de contrat En étudier la faisabilité (statut pour les non scolaires, intégration dans le cursus et périodes pour les scolaires).
- Faire connaître la médiation aux entreprises lors de la signature du contrat par la création d'une plaquette de communication (travail avec les médiateurs de CFA)
- Formaliser un outil de « traitement des ruptures » utilisable par les différents acteurs de l'apprentissage (CFA, ML, CIO, MGI) dont l'objectif est de valoriser l'expérience et les compétences du jeune en cas de rupture,

Le document finalisé mettra en évidence deux niveaux de propositions :

- Celles qui relèvent de l'AIOA 41 et seront mises en œuvre par celle-ci
- Celles qui relèvent d'instances institutionnelles et doivent de ce fait leur être remontées.

La mise en œuvre de certaines de ces propositions est d'ores et déjà commencée.

➤ Retour sur l'expérimentation « accompagnement vers et dans l'apprentissage » En 2010 et 2011, la Mission Locale du Blaisois, le CAD et les 3 CFA du bassin (Agricole, Bâtiment et Interprofessionnel) ont porté et mis en œuvre une expérimentation visant à favoriser l'accès à l'apprentissage des jeunes et à sécuriser leur parcours dans l'emploi. Cette expérimentation a également fait l'objet d'une convention avec l'Education Nationale afin faciliter le repérage des jeunes décrocheurs attirés par l'apprentissage.

Bien que portées par deux conventions et de deux financeurs distincts, cette action et celle de l'AIOA 41 n'ont cessé de s'imbriquer, la réflexion de l'une générant la mise en œuvre de

l'autre, l'expérience de l'une dessinant des axes d'action pour l'autre. Un projet de dispositif territorial de l'apprentissage directement issu de l'expérimentation est à l'étude. Dans la mesure où il concerne la majorité des structures partenaires.de l'AIOA 41, il pourrait être étendu à l'échelle départementale. Cette proposition sera rediscutée en réunion plénière du groupe.